



La Lentille

N°28

AOÛT 2025 - JOURNAL INTERCOMMUNAL

Retrouvez vos journaux intercommunaux sur www.ccp.fr

Cette année, nous avons travaillé sur de nombreux dossiers pour développer le territoire, dont quelques-uns méritent d'être cités :

- ✓ **Création de l'Office de Tourisme intercommunal « Sud Haute-Loire - Terre de découvertes »** de notre territoire avec un bureau d'accueil localisé à Pradelles ;
- ✓ **Adaptation à la transition environnementale** avec la mise en œuvre du **contrat de résilience signé avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et l'État** et les travaux effectifs des communes qui avaient des réseaux fuyards et celles qui étaient en manque d'eau ;
- ✓ **Devenir de la compétence « Eau-Assainissement »** : pendant tout un mandat, les élus ont travaillé sur le transfert de la compétence Eau-Assainissement à la Communauté de Communes comme le prévoyait la loi NOTRE votée en 2016 pour une application le 1^{er} janvier 2026. Avant que nos parlementaires ne décident ce printemps de rendre ce transfert facultatif. Beaucoup de travail, d'études et d'échanges sur le territoire : espérons que ce dossier ne restera pas sans suite et que les élus sauront mettre en œuvre une organisation performante et volontaire sur cette compétence ;
- ✓ **Amélioration de l'habitat avec la concrétisation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat** et des travaux réalisés par nos habitants en dépit des évolutions permanentes de l'accompagnement de l'État.

Dans la continuité de la transition environnementale, pour l'année qui s'annonce marquée par le réchauffement climatique qui paradoxalement nous amène de plus en plus de population, il me semble important d'engager une réflexion autour de la forêt et de l'agriculture, poumon économique de notre territoire.

Dans ce contexte, l'épuisement des élus se fait sentir d'autant que nous sommes en fin de mandat. 10 nouveaux maires sont arrivés suite aux dernières élections municipales de 2020 et nous avons également eu 4 changements de maires. J'espère que pour les prochaines échéances municipales avec un nouveau mode de scrutin par liste complète et malgré un contexte national compliqué, des candidats vont s'engager pour nos communes mais aussi pour la Communauté de Communes.

Je remercie les élus qui ont travaillé à mes côtés pendant ce mandat. J'en profite pour dire « au revoir » à Roselyne SERRES, directrice, qui a accompagné le développement de la structure depuis sa création, soit pendant 25 ans. Je me dois de saluer également tous les acteurs qu'ils soient associatifs, professionnels ou habitants : c'est ensemble que nous rendons notre territoire attractif. En exemple, les 40 ans du Triathlon, portés par Michel EXBRAYAT, l'association Respir' et de nombreux bénévoles de nos communes. L'événement a réuni environ 1300 participants au Lac du Bouchet, et s'est clôturé par un feu d'artifice offert par la Communauté de Communes, qui a sublimé le site.

Je terminerai sur une note positive : les effectifs de nos écoles et du collège de Landos sont en hausse contrairement aux chiffres départementaux et nationaux. Il fait bon vivre en Pays de Cayres-Pradelles et j'espère que ce soit, grâce au climat, à la qualité de vie, à nos paysages, à notre habitat, nos centres bourgs, notre tissu associatif, nos commerces de proximité, nous serons accueillants encore longtemps pour de nouvelles populations.

Paul BRAUD,
Président de la Communauté de Communes



Feu d'artifice sur le lac du Bouchet à l'occasion du 40^e anniversaire du triathlon © Javor Photographie



CHANGEMENT DE DIRECTION

Une page de ma vie se tourne avec la fin de ma carrière professionnelle comme tout un chacun lorsque l'heure de la retraite sonne. 40 ans de travail pour les collectivités et 36 ans sur le territoire dont 25 ans à la Communauté de Communes. Beaucoup d'années, de temps passé pour le service public

dont je suis intimement convaincue. Beaucoup de merci à des « patrons » élus pour qui j'ai travaillé, à des collègues et des partenaires de qui j'ai énormément appris et qui ont été des collaborateurs sans lesquels l'aventure aurait été bien différente. Avec autant d'années la liste est longue donc je n'en citerai aucun de crainte d'en oublier. Mais ils se reconnaîtront. Une telle aventure n'aurait pas été possible sans une famille qui a composé avec de longues journées, des réunions qui n'en finissent pas. Et eux, je vais les citer : Merci Yves, Marine et Fanny pour qui je vais avoir maintenant plus de temps.

Je suis ravie de laisser ma place à Pauline Bernard qui est déjà bien connue avec ses missions sur France Services et dont elle a accompagné la création. Elle sera tout aussi brillante en tant que Directrice de la Communauté de Communes.

Roselyne SERRES

Titulaire d'un master en management et d'un DUT en gestion des administrations, j'ai effectué mes études en alternance à Lyon et Saint-Étienne. Originaire de Haute-Loire, j'ai débuté ma carrière à l'Agence régionale de santé, avant de rejoindre en 2021 la Communauté de Communes pour créer et animer les espaces France services. Cette mission, riche humainement et pleinement réussie, m'a permis d'accompagner au quotidien les habitants dans leurs démarches et de tisser des liens solides avec le terrain, les partenaires et les élus.

Aujourd'hui, après avoir obtenu le concours d'attaché territorial, j'ai l'honneur de prendre la direction générale des services. C'est avec beaucoup d'enthousiasme et d'humilité que je m'engage dans ce nouveau défi, pour continuer à faire avancer notre collectivité, aux côtés des agents et des élus.

Pauline BERNARD

ÉLECTIONS

Ce qui change dans nos communes

La loi n° 2025-444 du 21 mai 2025 visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité a été publiée.

Les nouvelles dispositions seront applicables pour les élections de mars 2026 parmi lesquelles les nouvelles modalités de liste et de scrutin.

Scrutin de liste

Les conseillers municipaux sont élus au scrutin de liste à 2 tours, avec dépôt de listes comportant au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir, et au plus 2 candidats supplémentaires, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation (art. L 260 du code électoral).

La liste est réputée complète si elle compte jusqu'à 2 candidats de moins (art. L 252 et L 267 du code électoral).



Le panachage, c'est-à-dire le raturage ou l'ajout de certains noms sur le bulletin de vote, ne sera plus possible à compter de mars 2026.

Communes	Nombre de conseillers municipaux à élire	Liste incomplète possible ?	Conseiller supplémentaire possible si liste complète ?
Moins de 100 habitants	7	Oui, avec 5 ou 6 noms seulement	Oui, 1 ou 2 noms supplémentaires
De 100 à 499 habitants	11	Oui, avec 9 ou 10 noms seulement	Oui, 1 ou 2 noms supplémentaires
De 500 à 999 habitants	15	Oui, avec 13 ou 14 noms seulement	Oui, 1 ou 2 noms supplémentaires

Parité

La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe (art. L 264 du code électoral).

Et à la Communauté de Communes ?

- ✓ Pas de modification des modalités de désignation des conseillers communautaires dans les communes de moins de 1000 habitants. Ils sont désignés suivant l'ordre du tableau municipal établi au moment de l'installation du conseil (le maire et ses adjoints dans leur ordre d'élection en fonction du nombre à installer par commune).
- ✓ Sur le territoire, le nombre et la répartition des sièges au sein du conseil communautaire sont actuellement déterminés par accord local, accord local qui devrait être vraisemblablement reconduit.

Communes	Nombre de sièges
LANDOS	5
CAYRES	4
COSTAROS	3
PRADELLES	3
SAINT-JEAN-LACHALM	2
SÉNEUJOLS	2
SAINT-HAON	2
LE BOUCHET-SAINT-NICOLAS	2
RAURET	2
SAINT-PAUL-DE-TARTAS	2
ALLEYRAS	2

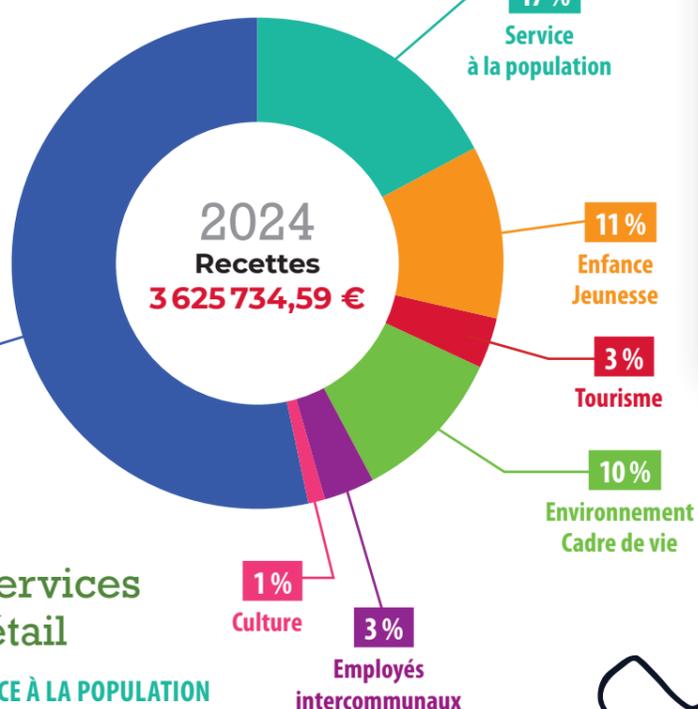
Communes	Nombre de sièges
ARLEMPDES	1
SAINT-ARCONS-DE-BARGES	1
BARGES	1
SAINT-ÉTIENNE-DU-VIGAN	1
SAINT-CHRISTOPHE-D'ALLIER	1
LAFARRE	1
VIELPRAT	1
SAINT-VÉNÉRAND	1
OUIDES	1

Un point sur LES FINANCES

Des finances saines avec un excédent cumulé tous budgets confondus (fonctionnement et investissement) de

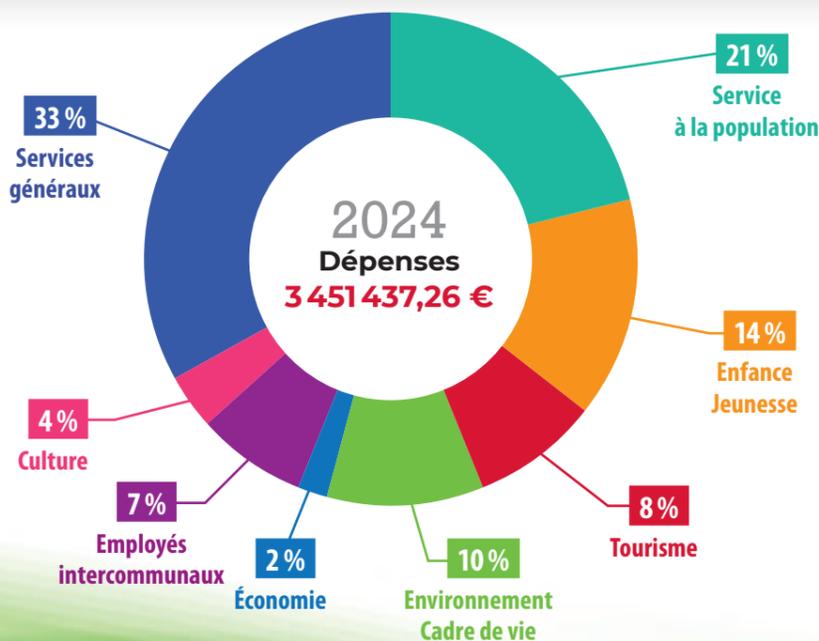
1 300 192,15 € (fin 2024)

Budget principal de fonctionnement par services



Les services en détail

- **SERVICE À LA POPULATION** (ramassage scolaire, transports pédagogiques, transport à la carte, télé-assistance, portage de repas, coordination service à la personne, France services, conseiller numérique)
- **ENFANCE-JEUNESSE** (centre de loisirs, RPE, LAEP, microcrèche)
- **TOURISME** (Lac du bouchet, voie verte)
- **ENVIRONNEMENT-CADRE DE VIE** (OPAH, aménagement rural, urbanisme, petit patrimoine, photovoltaïque, GEMAPI, revitalisation centre bourg, eau et assainissement)
- **ÉCONOMIE**
- **EMPLOYÉS INTERCOMMUNAUX**
- **CULTURE**
- **LES SERVICES GÉNÉRAUX**





LA HUPPE FASCIÉE s'invite à Cayres !

Peut-être l'avez-vous déjà aperçue sur le territoire ou dans vos jardins ? Désormais, c'est à Cayres, place de la Mairie et toute l'année que vous pourrez admirer une somptueuse huppe fasciée.

Ce projet, réalisé par l'artiste Camille Alberni alias Dégé, est le fruit d'une collaboration entre la Communauté de Communes et la commune de Cayres, financé par le Contrat vert et bleu, outil proposé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et animé par l'Épave Loire Lignon.

OBJECTIF :

mettre en lumière une espèce emblématique du territoire : la huppe fasciée. Cet oiseau au plumage chamois orangé, avec des ailes et une queue noires et blanches, est reconnaissable à sa crête érectile. Elle hiverne dans les savanes du Sahara et se trouve en France d'avril à septembre.



Mais ce n'est pas tout ! Préparez-vous également à découvrir une nouvelle fresque représentant un busard cendré sur la commune de Saint-Haon, dont les travaux devraient débuter à la fin de l'été.

Mise en place du dispositif **MODES OPÉRATOIRES** sur le territoire intercommunal !

En décembre dernier, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes a voté le lancement du dispositif Modes opératoires, co-animé par l'Association des Communes forestières et Fibois. Ce dispositif rassemble un ensemble de bonnes pratiques visant à encadrer l'utilisation de la voirie lors des chantiers d'exploitation forestière, sur la base d'une démarche volontaire.

À l'issue de plusieurs réunions de concertation réunissant professionnels de la filière et élus locaux, et après avoir identifié les élus référents sur les questions forestières, la communication entre les acteurs de terrain et les collectivités au sujet des interventions en forêt ne pourra qu'être renforcée



NOUVELLE ADRESSE GOURMANDE À LANDOS :

un projet soutenu par la Communauté de Communes du Pays de Cayres-Pradelles

C'est en plein centre de Landos, sur le passage du chemin de Stevenson, que Philippe PENALVER a ouvert les portes de «La Pizzeria du Coin» en janvier 2025. Ce pizzaiolo a à cœur de vous faire déguster des pizzas artisanales élaborées à partir d'une pâte fraîche, confectionnée avec des farines authentiques fournies par un meunier de Haute-Loire. Elles mettent également à l'honneur des produits de qualité avec une viande bovine 100 % française.

Cette installation a bénéficié du soutien de la Communauté de Communes du Pays de Cayres-Pradelles dans le cadre du dispositif d'aide au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services disposant d'un point de vente, mis en œuvre en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Ce dispositif repose sur une convention signée entre la Région et la Communauté de Communes, permettant de soutenir les entreprises de proximité qui participent à l'attractivité du territoire.



Je remercie la Communauté de Communes et ses partenaires pour leur accompagnement, autant financier qu'humain lors de mon installation. Aujourd'hui, je suis satisfait d'avoir monté ce projet qui me permet de travailler des produits locaux.



Avis aux entrepreneurs du territoire : des aides économiques existent pour accompagner le développement de votre activité, notamment pour l'acquisition de matériel professionnel. Pour connaître les conditions d'éligibilité, rapprochez-vous de la Communauté de Communes du Pays de Cayres-Pradelles.

LE PHOTOVOLTAÏQUE à Cayres-Pradelles

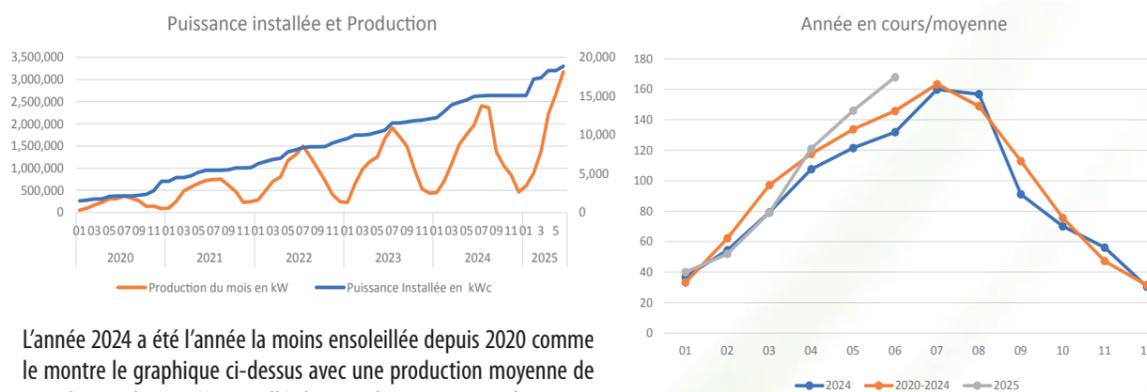
La société d'économie mixte "Devès ensoleillé" continue son développement avec, au 30 juin 2025, **125 centrales en services pour 20 mégawatts de puissance** (5 fois l'objectif initial fixé au lancement du projet).

- ✓ L'évolution législative ne nous est par contre pas favorable avec un moratoire en février 2025 qui se traduit par une volonté de l'État de privilégier les centrales nucléaires au détriment des ENR (éolien et photovoltaïque).
- ✓ L'autre point qui nous pose problème dans le développement est le réseau ENEDIS qui a été conçu pour distribuer de l'énergie électrique et pas pour la collecter. On produit en milieu de journée 10 fois plus d'énergie que ce que l'on en consomme et il faudrait l'emmener vers des territoires consommateurs ou avoir de gros consommateurs chez nous.

"Devès ensoleillé" a accompagné la création de la SAS "Le Soleil des Cuma" avec les 7 Cuma qui regroupent la plupart des agriculteurs du territoire (220 adhérents). Cette structure unique en France a accompagné la construction de bâtiments pour ces 7 Cuma et a permis un projet fédérateur pour les agriculteurs sur la Communauté de Communes. Cela a aussi permis une activité pour nos entreprises locales.



Les 7 bâtiments représentent une surface de 5 830 m², une puissance photovoltaïque de 1 250 kw.



L'année 2024 a été l'année la moins ensoleillée depuis 2020 comme le montre le graphique ci-dessus avec une production moyenne de 1096 kw produit par Kw installé alors que la moyenne est de 1188 et la meilleure 1248 en 2022.

L'année 2025 s'annonce exceptionnelle avec des records d'ensoleillement sur les mois de mai et juin et début juillet.



LE FOUR À PAIN DE LAFARRE mis à l'honneur !

L'association festive de Lafarre a récemment mené à bien un projet de réhabilitation du four à pain situé au cœur du bourg. Ce projet s'inscrit dans une volonté de mise en valeur du petit patrimoine local et a bénéficié du soutien financier de la Communauté de Communes.

Grâce au dispositif communautaire dédié à la réhabilitation du petit patrimoine non protégé, qui permet de soutenir des projets portés par des associations, l'association festive de Lafarre a bénéficié d'une subvention de près de 2 000 € pour l'achat des matériaux nécessaires à la rénovation du four à pain.



Redonner vie à cet élément du patrimoine rural, c'est mettre en lumière l'histoire du village !

REVITALISATION DU TERRITOIRE

Les projets de revitalisation se poursuivent dans les centre-bourgs !

Cette année, la convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) a fêté ses deux ans. La convention ORT est un dispositif qui permet de porter un projet de territoire dans les domaines urbains, économiques, sociaux et qui simplifie et encourage la revitalisation des centres-villes. Les communes de Cayres, Costaros, Landos et Pradelles, toutes lauréates du programme « Petites Villes de Demain », sont signataires de la convention ORT du Pays de Cayres Pradelles tout comme la Communauté de Communes et l'Etat, depuis le 12 avril 2023. Le mercredi 16 avril 2025, à Costaros, le second comité de projet de l'ORT a eu lieu pour faire le point sur l'avancement des projets après deux ans de signature. À l'origine, la convention contenait 21 fiches projet, à ce jour il y en a 25. Certains projets ont déjà vu le jour à l'échelle communautaire comme la signature d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) afin d'apporter des aides aux propriétaires du territoire.

Du côté des centres-bourgs :

- ✓ Cayres a terminé l'aménagement autour de l'école et lancé plusieurs chantiers : route de Séneujols, rénovation énergétique de l'école et de la mairie, requalification urbaine...
- ✓ Costaros construit sa nouvelle école et étudie la requalification d'une friche.
- ✓ Landos transforme son ancienne école vacante en maison de santé, requalifie une ruine et aménage son centre-bourg.
- ✓ Pradelles requalifie la place de la Halle, poursuit la restauration de la Maison Soulège, étudie la rénovation de ruines en centre-bourg, aménage les abords du bourg (stationnement...) et travaille à la préservation de son label patrimonial « Plus Beaux Villages de France » notamment via la mise en place d'un Site Patrimonial Remarquable (SPR).

Chaque commune s'investit aussi dans l'aide à la rénovation de façades et de commerces vacants. L'ensemble des projets illustre une dynamique territoriale forte, soutenue par l'ORT et le programme Petites Villes de Demain.

ZOOM SUR LES PROJETS DE L'ORT en cours à Pradelles

Place de la Halle

Maison Soulège avant les travaux

Maison Soulège pendant les travaux

AMI ARS 2025

La Communauté de Communes est pour la 4^e fois lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt de l'ARS 43 (financement de 50% de l'ARS sur l'ensemble du projet). La thématique choisie est : « **Préserver l'environnement et ma santé de l'intérieur à l'extérieur** ». Un certain nombre d'animations est proposé au jeune et grand public, notamment des stands lors de la fête des tourbières, le 13 septembre 2025.



J'AI UN PROJET D'AMÉNAGEMENT

À qui déposer mes demandes d'urbanisme ?

Auprès de la Mairie, qui transmettra votre demande à la Direction Départementale des Territoires (DDT) qui instruit les demandes pour notre territoire.

Où consulter le PLUi ?

Sur le Géoportail de l'urbanisme : www.geoportail-urbanisme.gouv.fr



GEMAPI : crue du 17 octobre 2024

Suite à la crue du 17 octobre 2024, à la demande de la Communauté de Communes, l'EPAGE Loire-Lignon a chiffré les travaux d'urgence sur les communes d'Arlempdes et Vielprat.

Une avance de 51 834 € a été accordée par la préfecture, via la Dotation de Solidarité consécutive aux événements climatiques, permettant la réalisation d'une première tranche de travaux.

L'entreprise FERRET, de Costaros, a réalisé les travaux :

- ✓ le démontage et la coupe des embâcles. Le bois a été traité directement sur place et livré aux habitants des communes d'Arlempdes et Vielprat.
- ✓ la restauration morphologique : les travaux se sont concentrés sur le chenal ayant ouvert la RD. Il a été rebouché avec les alluvions en place. Un dépôt de sédiments sous le pont de la Méjeanne a également été égalé.

La suite des travaux, ainsi que leur calendrier, est en cours de définition avec les entreprises, l'EPAGE, les communes et l'EPCI.

ENTRE ARLEMPDES ET VIELPART

PENDANT LA CRUE

APRÈS TRAVAUX

APRÈS LA CRUE

PLUi : modification de droit commun n°1

En 2024, la Communauté de Communes a modifié pour la première fois son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) pour corriger une erreur matérielle concernant le classement de l'école de Cayres et le futur site scolaire de Costaros. Cette modification simplifiée a été adoptée le 18 juillet 2024. Dans la continuité, des échanges ont eu lieu avec les communes pour recenser les problématiques apparues depuis l'approbation du PLUi en 2021. Deux conférences des maires (juillet et novembre 2024), ainsi que des permanences avec chaque commune ont eu lieu en début d'année 2025, et ont permis d'identifier les besoins d'évolution du document.

En conséquence, une modification de droit commun n°1 a été engagée en mai 2025. Cette procédure va permettre de régler une partie des problématiques évoquées. La Communauté de Communes est accompagnée par le bureau d'étude Planèd dans cette mission, co-financée par le Département de la Haute-Loire.

Quelques statistiques

En 2024, la DDT a instruit 320 demandes d'urbanisme pour l'EPCI Pays de Cayres Pradelles. 78% des demandes étaient des déclarations préalables aux travaux.

INTERCONNEXION

Le Bouchet-Saint-Nicolas / Landos

Dans la suite de l'accord de résilience pour l'interconnexion en eau, en décembre dernier, les travaux entre les communes de Landos et du Bouchet-Saint-Nicolas ont été lancés en partenariat avec les entreprises (le groupement CHRISTIAN FAURIE/BOUCHARDON/SOVETRA/FAURIE SAS et le groupement CEGELEC le Puy Tertiaire/ODTP 43), la maîtrise d'œuvre (AB2R), l'Agence Régionale de Santé 43, la Communauté de Communes et les financiers : l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, l'État.

Depuis lundi 2 juin, la commune du Bouchet-Saint-Nicolas est alimentée par la commune voisine de Landos en complément de son forage.

Une vraie solidarité au service des habitants.





RETOUR SUR UNE SAISON CULTURELLE

pour les écoles

La Communauté de Communes en partenariat avec La Ligue de L'Enseignement propose plusieurs spectacles sur le territoire de Cayres Pradelles.

Pour l'année scolaire 2024-2025, trois spectacles ont été proposés aux scolaires du territoire grâce à ce partenariat :

- ▶ **Le 19 novembre 2024** : Alerio avec Karim Chanane
- ▶ **Le 3 février 2025** : Tu parles d'un 9, Konsl'diz
- ▶ **Le 10 avril 2025** : La Famille sans nom, Cie On/Off



BIBLIOTHÈQUES

Pourquoi pas vous ?

Un bénévole en bibliothèque aime rencontrer d'autres personnes et s'implique dans la vie locale. Évidemment, comme tout bénévole, il donne de son temps libre, mais il a à cœur de partager ses loisirs et activités comme la lecture, mais pas uniquement. Aujourd'hui, les bibliothèques deviennent des tiers-lieux où l'on parle également de musique, d'activités créatives, de jeux, de bricolages...

Les activités en bibliothèque sont très variées : accueil des publics, prêt de documents, informatique, animations, achat et équipement des documents...

Si vous vous reconnaissez dans ce portrait et que vous avez envie de donner du temps à ce service public rempli de belles rencontres et d'activités, n'hésitez pas à venir rencontrer les bénévoles de vos bibliothèques.

Explorez un univers insoupçonné !

Les différentes bibliothèques du territoire vous invitent à découvrir leurs ouvrages littéraires, mais pas uniquement. En effet, vous pourrez y découvrir de la musique, du cinéma, des activités créatives...



Et grâce au partenariat avec la Médiathèque Départementale, des outils numériques sont disponibles pour des ateliers en bibliothèque. Elles peuvent vous proposer ponctuellement ou sur demande des ateliers : imprimantes 3D, Découpeuses, Badgeuses, Brodeuse numérique...

18^e FESTIVAL TERROIR EN RIME

La poésie volcanique !

Pour cette année, les bénévoles ont proposé une belle programmation :

- ✓ Médiation Micro folie sur le thème de l'eau avec la Médiathèque départementale.



- ✓ Une lecture musicale avec Solenne Muller et Simon Bugnon, « une approche poétique et naturaliste, contemplative et engagée, dépeint les enjeux de conservation d'une espèce remarquable, le sonneur à ventre jaune, et au-delà, ceux de tout un peuple des eaux dont l'équilibre est aujourd'hui menacé ».

- ✓ Un ciné poème "L'Homme qui plantait des arbres" de Jean Giono en partenariat avec Cinévasion.

Les bénévoles ont profité de ce mois poétique pour déclamer des poèmes aux différents habitants du territoire. Ils ont ainsi éveillé la curiosité littéraire des petits (écoliers, crèche...) comme des grands (maison de retraite, foyer de vie...).

Si vous aussi vous aimez la poésie et que vous souhaitez déclamer des poèmes à cette occasion : rejoignez la Brigade d'Intervention Poétique. Faites la surprise aux écoles, maisons de retraite et autres établissements : récitez des poésies aux petits et grand pour éveiller leur curiosité littéraire.

REFLETS DU VELAY VOLCANIQUE

Dans le cadre du programme d'Éducation Artistique et Culturelle de la Communauté de Communes, le collectif Sans Cartel est de retour avec un dispositif optique, permettant de projeter une image extérieure à l'intérieur d'une boîte ou d'une pièce plongée dans le noir : la camera obscura.

Reflets du Velay volcanique est un projet de co-création d'une camera obscura in situ qui, à l'image des chibottes traditionnelles de la région, s'inscrit comme une pause dans le paysage. Œuvre immersive dans laquelle on entre, elle a pour objectif d'inviter le visiteur à la méditation, à l'observation et au dessin.

Dans un premier temps, des médiations culturelles et artistiques ont eu lieu avec les écoles du territoire et le collège, pour plonger les élèves dans la démarche de ces grands-maîtres de la peinture pour réaliser des œuvres avec cet outil comme de nombreux artistes à travers l'histoire.

Et dans un second temps, une camera obscura sera implantée sur le territoire. Cette œuvre finale est prévue pour cet automne sur la commune de Pradelles. Elle sera libre d'accès et manipulable par les habitants ainsi que les voyageurs de passage. Elle a donc pour vocation d'avoir à la fois un intérêt artistique et touristique. Nous vous inviterons pour son inauguration qui vous permettra de rencontrer les artistes. Ils vous feront découvrir le fonctionnement de l'œuvre ainsi que les œuvres réalisées aux différents ateliers.



ORCHESTRE À L'ÉCOLE

Depuis maintenant 7 ans, la classe Orchestre du Collège Robert Louis Stevenson de Landos est soutenue par la Communauté de Communes, le Département, les communes du territoire, et l'association nationale Orchestre à l'école. Aujourd'hui, Véronique JACQUES, dumiste de la CCPCP coordonne ce projet. Elle est épaulée par une équipe dynamique composée de Laure-Line DAÛN, professeur du collège, de Jo MATHIEU et Patrick PONTIER faisant de l'intrépide de Landos un partenaire incontournable de cette belle aventure.

Grâce à ces appuis, les élèves de l'Orchestre, années après années ont pu bénéficier en plus d'un enseignement de qualité, d'une ouverture culturelle privilégiée : sorties à l'Opéra de Saint-Étienne, rencontre et « master class » avec des musiciens professionnels issus de différents courants allant du jazz à la musique classique.

En mars dernier, les élèves ont pu vivre une « master class » immersive pendant 3 jours avec Ernesto INSAM, violoncelliste et talentueux chef d'orchestre de « l'Orchestre sous Influences ». Musicien très impliqué dans la transmission de sa passion, Ernesto nous a fait vivre une expérience intense, parfois exigeante, mais surtout humaine et musicale basée sur le partage.

Ce sont donc encore plus soudés que les **28 jeunes musiciens** se sont galvanisés pour préparer le Concert du 24 juin, avec un projet ambitieux et fédérateur, accompagner **45 jeunes choristes des écoles de Costaros et Landos**, autour d'un répertoire de chants et de musiques du monde.

En voyant la salle comble et les applaudissements chaleureux du public, nul doute que le défi a été relevé avec brio !

Il est indéniable que la Classe Orchestre est un atout majeur pour le territoire, reconnu et de plus en plus attrayante, 19 jeunes nouvelles recrues sont d'ailleurs attendues à la rentrée de septembre dans la classe Orchestre à l'école !

La classe Orchestre à l'école du Collège Robert-Louis Stevenson est un dispositif accompagné par la collectivité territoriale afin de faciliter l'accès à la pratique instrumentale des collégiens, dans un territoire éloigné des structures d'enseignement artistique. L'OAE regroupe des élèves de la 6^e à la 3^e dans une formation de type Harmonie composée d'instruments à vent (bois et cuivres) et de percussions. En détail : clarinettes, saxophones et trompettes, cors d'harmonie, trombones, tuba... percussions !

QUELQUES CHIFFRES :

- 19** élèves de sixièmes
- 12** élèves de cinquièmes
- 8** élèves de quatrièmes
- 2** élèves sont arrivés au terme leur cursus de 4 années
- 41** des élèves, soit **15 %** des collégiens sont engagés dans le cursus Orchestre À l'École



Musique à l'école

La musique, nous la retrouvons aussi dans toutes les écoles primaires de la Communauté de Communes ! Véronique JACQUES accompagne chaque année les projets des enseignants de la maternelle au CM2. Cette année, la thématique de l'eau était à l'honneur, permettant aux enfants d'explorer différentes manières de faire sonner la musique de l'eau, grâce à plusieurs instruments parfois fabriqués, mais aussi corporellement et à travers des chants. D'autres classes se sont plongées dans la découverte du monde animal, permettant entre autres d'aborder une esthétique plus classique en découvrant l'œuvre de Camille Saint-Saëns « Le carnaval des animaux ».

La musique aussi pour les petits !

Les enfants de la Micro-crèche et du Relais Petite Enfance bénéficient tout au long de l'année de séances d'éveil avec la Dumiste. Ces séances basées sur une découverte sensorielle de la musique en petit groupe et propice à la manipulation de différents instruments, à l'expression libre et spontanée de la voix le tout en respectant le rythme et la sensibilité des enfants.

Retrouvez toutes les informations sur les événements de la Communauté de Communes du Pays de Cayres-Pradelles sur le site : www.ccp.fr ou sur nos réseaux sociaux.

SUD HAUTE LOIRE

TERRE DE DÉCOUVERTES

CRÉATION DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

Depuis début 2025, le territoire s'est doté d'un nouvel Office de Tourisme intercommunal, placé sous l'enseigne Sud Haute-Loire - Terres de découvertes. Ce changement marque une nouvelle étape dans la manière d'accueillir, d'informer et de promouvoir les richesses locales.

Géré en régie directe par la Communauté de Communes, l'office repose sur une organisation modernisée, associant élus et professionnels du tourisme à travers un conseil d'exploitation. Les objectifs sont de gagner en lisibilité et de renforcer l'attractivité du territoire.

Le bureau d'information touristique est situé à Pradelles avec une équipe sur place tout l'été, pour accueillir et conseiller au mieux les touristes. Émilie, Élodie et Cathy assurent l'accueil et conseillent les touristes dans le nouveau bureau, situé rue des Pénitents.

L'office est connecté à Apidae, plateforme nationale de référencement touristique et s'équipe progressivement de nouveaux outils de communication : site Internet, réseaux sociaux, brochures et visuels harmonisés. Autre nouveauté importante : la collecte de la taxe de séjour est désormais assurée directement par la Communauté de Communes. Ce dispositif permet de mieux connaître la fréquentation touristique et de renforcer les moyens consacrés à l'accueil, à la promotion et à l'entretien des équipements.

Avec cette nouvelle dynamique, l'ambition est claire : mieux faire connaître le sud de la Haute-Loire, du plateau du Devès aux Gorges de l'Allier et de la Loire, en passant par les villages de caractère dont deux plus beaux villages de France, sans oublier les itinéraires de randonnée et de somptueux sites comme le Nouveau Monde ou le lac du Bouchet.

Horaires d'ouverture du bureau d'accueil de Pradelles

- **Du 1^{er} juillet au 31 août 2025**
Ouverture tous les jours de 9h à 13h et de 13h30 à 18h.
Fermé le dimanche.
- **Du 1^{er} au 14 septembre 2025**
Ouverture tous les jours de 9h à 13h et de 13h30 à 17h.
Fermé lundi et dimanche.
- **Du 15 septembre au 31 octobre 2025**
Ouverture tous les jours de 9h à 13h et de 13h30 à 17h.
Fermé le lundi et les week-ends.
- **Du 1^{er} novembre au 31 décembre 2025**
Ouverture tous les jours de 9h à 13h et de 13h30 à 17h.

Office de Tourisme Sud Haute-Loire - Terre de découvertes
Rue des Pénitents - 43420 Pradelles - 04 71 00 82 65
contact-tourisme@ccpcp.fr
www.sudhauteloire-tourisme.fr



FÊTE DES TOURBIÈRES

Cette année la Fête des Tourbières aura lieu aux Narces de la Sauvetat sur la commune de Landos, le samedi 13 septembre 2025. Les services Environnement, Développement et Culture, en partenariat avec L'EPAGE Loire Lignon vous invitent à une après-midi de pleine nature autour de ce marais afin de vous sensibiliser sur la préservation de la biodiversité et de la richesse des zones humides.

SAMEDI 13 SEPTEMBRE 2025

Pour se rendre au cœur des narces, prenez la calèche au départ du belvédère et découvrez toutes les animations gratuites.

14h et 16h30 - Partez en randonnées accompagnées pour 1h30
en VTT à assistance électrique ou à pied
14h, 15h, 16h30 et 17h30 - Animations aux cœurs des Narces de 45 min

- Amphibiens et Odonates avec Marine Schmitt, passeuse de nature
- Historique et formation des tourbières avec Hervé Cubizolle
- Initiation photo naturaliste avec Romane Sigaud (smartphone)

Et tout au long de l'après midi

Animation musicale, chasse aux trésors, Disc Golf, jeux de société, teinture végétale, atelier de prévention tiques et ambrosie, exposition concours photos, exposition création de l'école / collège de Landos, ateliers sur la thématique de l'eau, initiation compostage et buvette.



LA RETIRADE FAIT PEAU NEUVE

Un gîte modernisé pour mieux accueillir

Au cœur du village du Bouchet-Saint-Nicolas, sur le tracé du célèbre chemin de Stevenson, le gîte d'étape de La Retirade vient de bénéficier d'une importante opération de réhabilitation et d'extension menée par la Communauté de Communes. Un projet structurant pour l'accueil touristique du territoire.

Initié en 2024 et achevé au printemps 2025, le chantier a permis à la collectivité de repenser totalement cet équipement public, en l'adaptant aux nouvelles attentes des randonneurs, des familles et des groupes. Le bâtiment principal a été entièrement rénové (isolation, menuiseries, systèmes techniques), tandis que l'ancienne « Maison Bay », acquise par la collectivité, a été intégrée à l'ensemble pour créer de nouvelles chambres, des espaces communs lumineux, et améliorer l'accessibilité.

Le gîte propose désormais 34 couchages, répartis entre chambres doubles, petits dortoirs et une chambre PMR. Les usagers disposent d'une cuisine équipée, d'un espace buanderie, d'un salon confortable, de sanitaires rénovés et d'un local pour les vélos. Le tout dans une démarche de sobriété et de respect de l'environnement.

Ces travaux, soutenus par les partenaires institutionnels (Région, Département, État), renforcent l'attractivité du Bouchet-Saint-Nicolas, déjà reconnu pour son lien historique avec Robert Louis Stevenson, mais aussi comme étape stratégique pour les itinéraires du GR 70 et du GR 40.

Les travaux de réhabilitation et d'extension du gîte La Retirade représentent un investissement total de 861 530 € HT, financé par plusieurs partenaires :

- ▶ Région Auvergne-Rhône-Alpes : **200 000 €**
- ▶ État (DETR) : **153 780 €**
- ▶ État (Fonds Vert) : **77 000 €**
- ▶ Département de la Haute-Loire (Fonds Intervention Tourisme) : **150 000 €**
- ▶ Département de la Haute-Loire (CAP43 pour le mobilier) : **30 000 €**
- ▶ Agence de l'eau Loire Bretagne (Travaux d'économies d'eau) : **10 892 €**
- ▶ Communauté de Communes Pays de Cayres-Pradelles : **316 858 €**

Ce financement partagé illustre la mobilisation collective autour d'un équipement structurant pour le développement touristique local.

La gestion du gîte a été confiée à la SCOP La Cousinade. Florence, Véronique et Emilie assurent, depuis la réouverture, un accueil chaleureux et une animation conviviale des lieux. Grâce à cet investissement, La Retirade s'impose comme une belle vitrine de l'engagement du territoire en faveur d'un tourisme durable, accessible et humain.



NOUVELLE SAISON TOURISTIQUE AU LAC DU BOUCHET



Site naturel le plus visité du département de la Haute-Loire, le lac du Bouchet reste une destination incontournable de l'été pour les habitants comme pour les visiteurs de passage. Depuis le mois de juillet, la Communauté de Communes assure la surveillance de la baignade avec Patrick Bassery, maître-nageur, présent l'après-midi, du mardi au dimanche. Une nouvelle compétence assurée depuis cette année, essentielle pour permettre à chacun de se baigner en toute tranquillité.

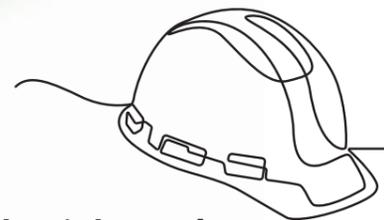
Le site propose diverses activités permettant à tous de profiter de ce cadre unique. L'entreprise Pédal'Ô Nautic du Bouchet propose la location de pédalos, paddles et canoës tous les jours. avec une nouveauté cet été : des séances de yoga paddle. Une façon originale de profiter du cadre naturel tout en douceur. La fédération de Pêche propose également de découvrir la pêche en bateau lors d'animations ponctuelles. Les visiteurs pourront également découvrir le sentier de la chouette mis en place par l'Office National des Forêts ou encore participer au nouvel escape game « l'Horloge des 4 temps » avant de se rafraîchir au restaurant du lac.

Pour l'année 2025, le Conservatoire Botanique National du Massif Central, le Département de la Haute-Loire et la Communauté de Communes du Pays de Cayres-Pradelles proposent de découvrir quelques plantes emblématiques du Massif central, méconnues, rares ou en voie d'extinction à travers une exposition photographique composée d'une quarantaine de tirages grand format Celle-ci sera visible à la maison de site jusqu'au 15 septembre.

Le lac volcanique du Bouchet est reconnu pour ses qualités naturelles et sa gestion raisonnée. À ce titre, la commune du Bouchet-Saint-Nicolas a une nouvelle fois obtenu le label Pavillon Bleu, preuve de l'engagement de tous les acteurs du site en faveur de l'environnement et de la qualité d'accueil.



Tourisme



NOUVELLE SIGNALÉTIQUE

Des panneaux signalétiques d'information touristique et culturelle ont été installés sur les 20 communes pour travailler l'identité du territoire du « Pays de Cayres-Pradelles ».

Ils sont des marqueurs du territoire et en font ressortir son identité, ses caractéristiques et ses richesses. Leurs contenus patrimoniaux et historiques détaillent les informations pratiques concernant les chemins de randonnée et VTT et des éléments propres aux communes.

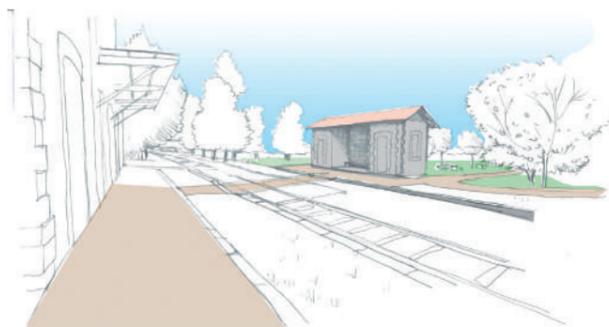
L'Europe (avec Le Leader), La Région et le Département ont soutenu financièrement ce projet fédérateur de la Communauté de Communes.



VÉLORAIL DE PRADELLES

Une gestion en réflexion pour mieux répondre aux attentes

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes assure la gestion du vélorail de Pradelles, un équipement touristique emblématique qui séduit les familles, les groupes et les amateurs de nature à la recherche d'une activité ludique et originale. Ce site unique, installé sur une ancienne voie ferrée au cœur du territoire, offre une découverte inédite des paysages environnants, alliant sport, plaisir et patrimoine.



Par ailleurs, en parallèle de ces travaux, la collectivité envisage la possibilité de confier la gestion du vélorail à un tiers, professionnel ou association spécialisée, capable d'assurer une gestion commerciale dynamique et adaptée, avec une offre modulable et des actions de promotion ciblées. Ce partenariat permettrait de pérenniser l'activité tout en garantissant une qualité de service optimale.

La Communauté de Communes reste pleinement engagée dans le développement touristique du territoire et veillera à ce que cette transition se fasse dans le respect des attentes des habitants et des visiteurs, avec un suivi rigoureux des conditions d'exploitation et une collaboration étroite avec le futur gestionnaire. En attendant, le vélorail de Pradelles continue d'accueillir les visiteurs dans un cadre naturel exceptionnel.

Vélorail de Pradelles
La Gare - 43420 Pradelles - 04 71 00 87 46
velo-rail@ccpcp.fr - ww.velorail43.com



Toutefois, la gestion directe du vélorail par la collectivité s'avère aujourd'hui complexe. Plusieurs aspects, tels que la fixation des tarifs, la commercialisation auprès du grand public et des professionnels, ainsi que l'adaptation de l'offre aux attentes des visiteurs, nécessitent une expertise spécifique et une réactivité difficile à garantir dans le cadre administratif actuel.

Pour répondre à ces enjeux, la Communauté de Communes a décidé de réaliser prochainement des travaux de rénovation et d'amélioration des infrastructures et du matériel. Ces travaux permettront d'offrir une expérience encore plus sécurisée et confortable aux usagers, tout en valorisant ce site touristique majeur. La voie ferrée sera entièrement débroussaillée, les caniveaux seront repris et quelques traverses défectueuses seront changées. Au niveau de l'accueil, les parkings seront entièrement repensés pour faciliter l'accès et assurer un meilleur accueil touristique.



Location de matériel de sécurité pour la VIA FERRATA DES ROCHERS DE LA MIRAMANDE

RENCONTRE AVEC...

Stéphanie Chacornac

Gestionnaire en délégation de service public

Depuis plusieurs saisons, la via ferrata des rochers de la Miramande à Saint-Jean-Lachalm séduit de nombreux amateurs de sensations fortes et d'activités de pleine nature. Pour garantir la sécurité de tous, la Communauté de Communes a confié la gestion de la location du matériel de sécurité au bar Chacornac Leyton, dans le cadre d'une délégation de service public (DSP). Interview de Stéphanie Chacornac pour en savoir plus sur cette mission essentielle et sur les services proposés aux visiteurs.

Pouvez-vous nous présenter votre établissement et votre rôle dans la gestion de la location du matériel pour la via ferrata ?

Je suis gérante d'un commerce multi-services qui regroupe un bar, un restaurant, un point presse, un tabac et les jeux de la Française des Jeux. J'assure également la location du matériel nécessaire à la pratique de la via ferrata.

Comment s'organise concrètement la location du matériel ?

La réservation est obligatoire et se fait simplement par téléphone. Le jour de la sortie, les équipements sont à retirer directement au bar. Il s'agit d'un forfait unique à la journée, qui permet aux pratiquants de profiter librement du parcours.

Quelles mesures prenez-vous pour garantir la sécurité et la qualité du matériel mis à disposition ?

La sécurité passe avant tout par un bon équipement, bien ajusté et utilisé correctement. Nous veillons à ce que le matériel soit en bon état, et nous rappelons systématiquement les consignes de sécurité aux utilisateurs.

Avez-vous constaté une évolution de la fréquentation de la via ferrata ces dernières années ?

Oui, nous avons observé une légère baisse de fréquentation ces dernières années. La via ferrata est désormais bien connue des habitants du secteur, mais elle a peu évolué depuis sa création, en partie à cause de la complexité foncière du site. Par ailleurs, de nouveaux projets similaires ont vu le jour dans les environs, ce qui diversifie l'offre mais dilue aussi le public.

Quels sont les retours des utilisateurs sur le matériel et le service ?

Les retours sont très positifs. Les utilisateurs apprécient le matériel qui a été entièrement renouvelé l'an dernier : il est donc récent et parfaitement fiable.

Enfin, un message à destination des futurs pratiquants de la via ferrata ?

Venez nombreux découvrir ou redécouvrir la via ferrata ! C'est une activité ludique et sportive, accessible à tous, dans un cadre naturel magnifique. Et profitez-en aussi pour faire une pause dans notre commerce local : on vous y accueillera avec plaisir.

Infos et réservations : 04 71 57 57 46





LE PORTAGE DE REPAS

à domicile évolue

Les repas sont préparés par les cuisiniers de la maison de retraite Saint-Christophe de Pradelles et livrés par des agents de la Communauté de Communes du lundi au vendredi. Ils peuvent livrer sur toutes les communes de Cayres-Pradelles grâce à nos véhicules réfrigérés.



Le véhicule en livraison à Saint-Vénérand

Le nombre de repas commandés par semaine est librement choisi par l'intéressé. La commande ou l'annulation reste possible 4 jours à l'avance et les réservations se font auprès de la Communauté de Communes (04 71 57 88 00). En 2024, nous comptabilisons un peu moins de 18 500 repas commandés ! Ce sont donc en moyenne 50 repas qui sont consommés quotidiennement.

Nous réfléchissons depuis longtemps à l'impact écologique de ce service qui produisait beaucoup de déchets plastiques avec ses 4 à 5 contenants jetables par repas. Depuis le mois de mars 2025, les repas sont désormais livrés dans des contenants réemployables en inox. Une petite révolution pour tout le monde, car cela nécessite de nouvelles organisations !



Merci à nos usagers de jouer le jeu : les retours sont excellents ce qui nous permet d'avoir une bonne rotation des contenants.

Commandez vos repas au 04 71 57 88 00

TÉMOIGNAGE D'UN USAGER

Ce n'est pas compliqué d'utilisation ces boîtes en inox. Elles passent même au micro-ondes, il suffit d'enlever l'opercule avant ! Mais moi, je préfère quand même le faire réchauffer dans une casserole et le transvaser dans une assiette. Une fois vidé, je les lave et les rends à l'agent de livraison au prochain passage. Au début, j'avais un peu peur de l'hygiène, mais les contenants sont relavés à la maison de retraite. Et puis avant on avait l'habitude des consignes, ce n'est pas si différent. En plus, là, on ne paye pas de consigne, les contenants sont uniquement facturés s'ils ne sont pas rendus. Je vais moins à la poubelle, je vois bien la différence.

De nombreux investissements ont été nécessaires, ce qui a été possible grâce au soutien financier du Département de la Haute-Loire et de Citéo.

Haute-Loire
LE DÉPARTEMENT

CITEO
EMBALLAGES
MÉNAGERS ET PAPIERS

DES AIDES À L'HABITAT sur tout le territoire !

Vous êtes propriétaire et souhaitez rénover votre logement ? La Communauté de Communes vous accompagne dans vos projets grâce à son programme OPAH 2024-2026. Des aides financières peuvent être mobilisées pour rénover, améliorer la performance énergétique ou adapter votre logement à la perte d'autonomie.

En complément, un dispositif local permet de soutenir la rénovation des façades visibles depuis la voie publique sur les 20 communes du territoire, avec un effort renforcé dans les centres-bourgs de Cayres, Costaros, Landos et Pradelles.

Renseignez-vous auprès de la Communauté de Communes pour connaître les conditions d'éligibilité et bénéficier d'un accompagnement gratuit.

AUANT / APRÈS COSTAROS



FRANCE SERVICES

un service de proximité pour tous

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ou numériques ? L'Espace France Services des Pays de Cayres-Pradelles est là pour vous ! **Trois guichets sont à votre disposition à Cayres, Costaros et Landos**, pour vous aider gratuitement dans vos relations avec les principaux organismes (CAF, CPAM, Finances publiques, France Travail, MSA, etc.).

Jours	Lieux	Horaires d'ouverture	
		Matin	Après-midi
Lundi	Costaros	8 h 00 - 12 h 00	
Mardi	Landos	8 h 30 - 12 h 30	
Mercredi	Cayres	8 h 00 - 12 h 30	13 h 00 - 16 h 30
Jeudi	Landos		13 h 15 - 17 h 15
Vendredi	Costaros	8 h 00 - 12 h 00	

Les agents vous accueillent sans rendez-vous, pour vous guider à chaque étape : immatriculation, permis, retraite, déclarations de revenus, France Connect... mais aussi pour vous soutenir dans les moments de vie (décès, séparation, déménagement).

Plus d'infos : 06 98 26 70 79



Et pour aller plus loin :

LE CONSEILLER NUMÉRIQUE

En complément des permanences France Services, un conseiller numérique est également présent sur le territoire. Il propose des accompagnements individuels pour apprendre à utiliser l'outil informatique, naviguer sur Internet en toute sécurité, envoyer un e-mail, gérer ses démarches en ligne ou encore se former à l'utilisation d'un smartphone ou d'une tablette.

Ces séances sont gratuites et accessibles à tous, quel que soit votre niveau. N'hésitez pas à contacter le conseiller numérique,

Romarc Fourcade au
06 98 26 88 45

PAROLES D'USAGER

Roger BARNEOUD, 86 ans, Cayres

Grâce au conseiller numérique, j'ai gagné en autonomie avec mon smartphone et mon ordinateur. J'ai appris à scanner et envoyer des documents, créer un dossier sécurisé ou encore utiliser des applications utiles au quotidien. Ce service m'a vraiment facilité la vie, notamment pour mes démarches administratives. Je me sens rassuré d'avoir un contact humain comme Romarc pour m'accompagner. C'est un service gratuit, accessible, et que je recommande vivement : ça ouvre des portes, même à mon âge !





TRANSPORTS SCOLAIRES

L'antenne Régionale des Transports assure le pilotage des transports scolaires départementaux. De la maternelle au lycée, l'élève peut bénéficier des transports scolaires régionaux, sous réserve de respect du règlement des transports scolaires en vigueur en Haute-Loire.

Depuis la rentrée 2022, un portail web a été mis en place afin de permettre l'inscription en ligne pour les familles → <https://transportscolaire.auvergnerrhonealpes.fr/>

Ce système existait depuis plusieurs années dans les autres Antennes régionales des transports en Auvergne-Rhône-Alpes.

La Communauté de Communes, appelée « Autorité Organisatrice de second rang » (AO2), est chargée du suivi des inscriptions et radiations, et est le premier interlocuteur des transporteurs.

Pour la rentrée 2025/2026, les tarifs vont évoluer selon le souhait de la Région et pour une harmonisation de ceux-ci :

- ✓ **Gratuité pour les élèves de primaires et maternelles, lorsqu'ils sont ayants-droits**
- ✓ **Facturation de 225 € pour le transport scolaire des collégiens et lycéens**
- ✓ **« Non ayants droit » : facturation suivant les conditions établies par la Région, soit 225 €**

Pour l'année 2024/2025, on comptait :

- ➔ **11 circuits scolaires** (dont 2 services de rapprochement)
- ➔ **2 lignes régulières**
- ➔ **+ 200 élèves** qui ont bénéficié du ramassage scolaire pour l'année scolaire 2024/2025.

Par ailleurs, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a doté la Communauté de Communes d'un minibus électrique. Ce véhicule est utilisé depuis début 2025 sur deux services de rapprochement pour le ramassage scolaire et pour des déplacements du centre de loisirs et du Pôle Ados.



TRANSPORT À LA CARTE

La Communauté de Communes organise un service de transport de personnes à la carte vers le marché de Costaras dont l'exploitation est confiée à un transporteur privé. L'entreprise Hugon Tourisme réalise la prestation. Les utilisateurs s'inscrivent auprès du secrétariat de la Communauté de Communes, qui transmet la liste des inscrits au transporteur.

Ce circuit fonctionne bien, notamment grâce à des utilisateurs réguliers résidant sur la commune d'Alleyras. En effet, on dénombre en moyenne 5 utilisateurs par trajet.

Le circuit Alleyras/Cayres - Costaras est effectué tous les lundis des semaines paires (sauf jours fériés).

Tarif : 2,50 € aller-retour

PAROLES D'USAGER
Josette, 78 ans, habitante d'Alleyras
 (interview téléphonique du 26 juin 2025)

Nous sommes enchantés par le service de transport à la carte. On a un chauffeur super, et les horaires sont parfaits ! Les habitués qui viennent seulement pendant l'été me demandent toujours si le petit car passe pour aller au marché. On est ravis !



L'association Bar Bouille est un café associatif dont le local est basé à Landos. Reprise en janvier 2025 par de nouveaux bénévoles, la nouvelle équipe s'oriente plutôt vers la proposition d'ateliers créatifs intergénérationnels et en itinérance sur la Communauté de Communes.

En septembre, l'aventure de l'art postal va commencer entre plusieurs villages de la Haute-Loire et différentes structures associatives. L'association Bar Bouille organise également les puces des couturières au Bouchet-Saint-Nicolas le 27 septembre 2025. Les manifestations 2026 sont en cours de préparation.

C'est avec beaucoup de plaisir que nous accueillerons de nouveaux membres dans notre bureau ou comme simples bénévoles. N'hésitez pas à nous contacter : 43barbouille@gmail.com

TÉLÉCHARGEZ ILLIWAP L'APPLICATION MOBILE DE LA COMMUNE



Le service commun

« EMPLOYÉS INTERCOMMUNAUX »

12 communes de la Communauté de Communes (Arlempdes, Barges, Le Bouchet Saint-Nicolas, Lafarre, Ouides, Saint-Arcons-de-Barges, Saint-Christophe-d'Allier, Saint-Étienne-du-Vigan, Saint-Haon, Saint-Vénérand, Séneujols et Vielprat) bénéficient du service technique. Ce service assure aussi des missions auprès des divers services et équipements communautaires (Vélorail, Voie verte, Déchetterie, Microcrèche...). Nous pouvons compter sur Michel Brunel et Nicolas Forestier, chefs d'équipes techniques et sur Alexis Dumonteil, André Proto et Killian Pagès. Le service s'adapte aux besoins des communes. Sont assurés par exemple : entretien d'espaces verts, maçonnerie, entretien des communes, préparation d'événements, travaux de pelle, travaux d'enrobés, entretien de mobilier et d'immobilier...

Cette année, une nouvelle organisation pour la fauche a été testée : la Communauté de Communes a fait appel en plus des équipes techniques à des entreprises d'insertion afin que le travail de fauche soit assuré sur toutes les communes dans des délais raisonnables.

Autre organisation qui a évolué cette année : le tracteur pour la fauche a été loué aux communes du territoires qui en disposaient (Saint-Arcons-de-Barges).



“ Ici, nous pouvons voir le fauchage des abords des routes de la commune de Saint-Arcons-de-Barges. ”

MOI, JE VAIS AU CENTRE DE LOISIRS !

Salut ! Je suis un enfant du territoire, et pendant les vacances, je vais au centre de loisirs, à Cayres ou à Landos. C'est un endroit qu'on adore, nous les enfants, parce qu'il est fait pour nous.



Au centre, chaque journée est différente. On joue, on explore, on crée, on cuisine, on découvre la nature... Il y a toujours quelque chose d'amusant ou de nouveau à faire. Parfois, on court, on saute, on rit très fort. D'autres fois, on choisit des activités plus calmes, pour se reposer ou rêver un peu. On peut même décider de ne rien faire, juste profiter du moment.

Ce qui est chouette, c'est que les animateurs nous laissent souvent le choix : entre bricoler, faire du sport, ou partir à l'aventure dans la forêt.

On peut tester de nouvelles choses ou simplement faire ce qu'on aime le plus. Et quand on a une idée, on peut la partager. Ici, on nous écoute, et on nous prend au sérieux.

On apprend plein de trucs sans même s'en rendre compte. Par exemple, on découvre comment travailler en équipe, comment imaginer un projet, ou comment s'organiser. Ici, on fait des activités qu'on ne ferait jamais ailleurs : Djing, expériences scientifiques, création de cabanes ou montage vidéo. C'est trop cool d'apprendre des choses qu'on ne fait pas à l'école !

Cet été, les animateurs nous ont même fait une surprise : ils ont aménagé un petit coin perdu, pas loin du centre, pour en faire notre campement secret. On y va pour des aventures, pour s'imaginer dans la nature, comme dans un vrai film ! C'était magique. Bref, au centre on rigole, on apprend, on prend confiance.

On devient un peu plus grands chaque jour, entourés d'amis et dans un endroit où on se sent bien. Moi, j'adore y aller... et j'espère que plein d'autres enfants viendront aussi vivre tout ça avec moi !

Inscriptions et renseignements : pole-enfance-jeunesse@ccpcp.fr

MA JOURNÉE À LA MICROCRÈCHE LE DEVÈS ENCHANTÉ

Quand j'arrive le matin, il y a les câlins et les sourires pendant que mon papa ou ma maman rapporte les informations importantes de ma nuit ou de mon week-end, avec des petites anecdotes.

Je dis bonjour à mes copains et je vais jouer avec mes jouets préférés. Après, on range tous ensemble, comme des grands.

Parfois, on boit un petit verre d'eau ou on mange un gâteau si c'est l'anniversaire d'un copain. C'est la fête ! Ensuite, on s'installe pour écouter une histoire ou chanter des chansons. J'adore quand on chante tous ensemble.

Puis, c'est le moment d'aller aux toilettes ou de changer la couche si besoin.

Après, on va dehors ou on fait des activités rigolotes : on court, on joue, on explore le jardin, on dessine... Il y a toujours plein de choses à faire !

On retourne aux toilettes et ensuite, c'est un moment plus calme. On se repose un peu avant de manger.

À table, on mange tous ensemble. C'est bon et j'apprends à me débrouiller tout seul comme au self.

Puis, on se prépare pour la sieste. On change la couche et on s'installe bien dans notre lit.

Quand je me réveille, ce n'est pas tout le monde en même temps : chacun se lève quand il est prêt.

On joue et après... c'est le goûter !

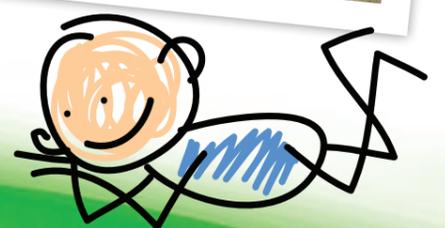
On s'amuse encore un peu jusqu'à ce que papa ou maman vienne me chercher.

Je leur raconte ma journée avec l'aide de l'adulte, et on rentre à la maison.

En résumé, une journée à la Microcrèche, c'est :

- un rythme individualisé
- une relation privilégiée avec l'adulte
- un environnement stimulant et sécurisant
- des moments d'éveil, de partage et de bienveillance

Pré-inscription auprès du Relais Petite Enfance



ÇA SERT À QUOI, À QUI LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE) ?



Le Relais petite enfance est là pour les parents, les enfants et les professionnels de la petite enfance, assistantes maternelles exerçant à leur domicile ou en Maisons d'Assistants Maternelles, les gardes à domicile et pour les personnes intéressées par ces métiers.

Pour vous, parents

Le RPE est là pour vous accueillir, et vous accompagner dans la recherche d'un mode de garde. Puis, si besoin, je peux vous accompagner dans vos questionnements administratifs et autres, liés à votre rôle de parent employeur.

Pour vous, les enfants

Je vous propose de venir avec votre nounou pour des temps d'éveil hebdomadaires. Que l'on pourrait résumer ainsi en 3 mots : découverte, éveil, socialisation.

Pour vous, professionnels

C'est la possibilité de se retrouver de manière hebdomadaire sur des temps collectifs, donc de pouvoir échanger avec d'autres professionnels et s'appuyer sur le collectif, de proposer aux enfants des activités qu'il n'est pas forcément possible de mettre en place à domicile et d'offrir une pluralité de propositions éducatives aux enfants : intervenants éveil corporel, sorties diverses, ateliers pluri-encadrés... C'est également s'appuyer sur le Relais pour vos questions administratives, pour développer ou asseoir vos compétences avec des propositions de formations ou de conférences.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter : **Valérie RAMOUSSE, responsable du Relais Petite Enfance au 04 71 57 88 00 ou par mail : rpe@ccpcp.fr**

Bientôt une étude Petite Enfance

EXPÉRIENCE D'UNE MAMAN au Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)

« AU RENDEZ-VOUS DES P'TITS LOUPS » :

J'ai découvert les P'tits loups il y a quelques mois. C'est un espace dédié aux enfants de moins de 5 ans accompagnés d'un adulte dont l'entrée est libre et gratuite.

Ici je prends du temps pour mon enfant en dehors des tâches du quotidien : c'est notre moment à nous où notre priorité est de passer du temps de qualité ensemble. Deux accueillantes sont là pour nous recevoir en nous proposant des espaces de jeux adaptés. Elles sont là pour garantir le bon fonctionnement du lieu, et être à notre écoute si besoin, dans la bienveillance et la confidentialité. On découvre de nouveaux jeux, pour toutes les tranches d'âge : espace bébé, coin lecture, cuisine, garage, motricité...

C'est aussi l'occasion pour nous de rencontrer d'autres familles. J'ai rencontré d'autres parents avec lesquels j'ai pu échanger sur mes préoccupations de jeune maman. Quel soulagement de voir que je ne suis pas la seule à me poser pleins de questions et à ne pas toujours comprendre les comportements de mon enfant ! Pas de solution miracle mais ça fait du bien d'en parler.

Pendant ce temps, mon petit garçon peut aussi se détacher un peu de moi et c'est un plaisir de le voir évoluer et jouer avec d'autres enfants.

Au rendez-vous des P'tits Loups



Dès le 1^{er} septembre 2025, ouverture les lundis des semaines paires au pôle enfance-jeunesse à Cayres de 15h30 à 18h et les mercredis des semaines impaires à l'école de Landos de 9h30 à 12h (hors vacances scolaires). Découvrez le LAEP en vidéo et le calendrier sur le site de la Communauté de Communes : www.ccpcp.fr

WANTED

SUPER HÉROÏNE DE LA PETITE ENFANCE ASSISTANTE MATERNELLE DÉJÀ FORMÉE OU NON

Souhaitant exercer à domicile ou Maison d'Assistants Maternelles

➊ Pour rejoindre notre Dream Team Relais Petite Enfance contacter Valérie Ramousse pour plus d'informations !

☎ 04.71.57.88.00 ✉ rpe@ccpcp.fr

UN P'TIT BOUT DE JOURNÉE CHEZ NOUNOU

Le matin, maman ou papa m'emmène chez nounou à 7h. Elle nous accueille, prend le temps de discuter avec papa ou maman pour savoir comment s'est passée ma nuit, mon réveil et mon déjeuner. Il arrive que je me rendorme.

Alors que les autres enfants arrivent avec leurs parents, Nounou nous met des jeux à disposition. Nous pouvons jouer librement et ainsi, elle peut accueillir mes copains et échanger avec leur papa et leur maman. Quand tout le monde est arrivé, elle nous propose une activité. Afin de nous aider à construire des repères, elle a instauré un temps où elle nous lit une ou plusieurs histoires ou des fois aussi, on chante.

Tu veux savoir quels types d'activités on fait ? Des fois, on fait des activités manuelles : type peinture, pâte à modeler, gommettes, dessin, patouille avec différentes matières et textures ; elle appelle ça « des activités de motricité fine », des « activités sensorielles ». Des fois, on va se balader, ou jouer dehors ou à l'aire de jeux. Des fois, on fait la cuisine pour de vrai, on joue à la dinette, on fait des jeux de construction, des puzzles, on fait des parcours sur des tapis avec des obstacles. Comme elle nous connaît bien, elle sait quelle activité choisir en fonction de nos envies et pour nous aider à grandir.

Des fois aussi, on va au relais. Là, je peux faire la connaissance d'autres enfants et d'autres adultes. Ce qui est bien, c'est que je viens avec mes copains et ma nounou. Alors quand je ne suis pas rassuré avec ces nouvelles têtes, je peux me blottir dans les bras de ma nounou ou me rassurer avec les copains que je connais bien. Mais ça c'est au début. Après, je suis à l'aise.

Au relais, cette année, par exemple on a fait de la danse avec Anne Karine, on découvre les sons, le rythme, des instruments de musique, avec Véronique, on a pu voir des spectacles adaptés à notre âge. On a fait des pizzas, des galettes, des peinturlures trop belles... Même qu'elles ont été exposées pour le spectacle de Noël.



FONDS DE CONCOURS pour la création des entourages et des plateformes

La Communauté de Communes accompagne ses communes membres avec la création d'un fonds de concours depuis décembre 2024 pour soutenir la réalisation de plateformes et d'entourages à destination des conteneurs pour la collecte des ordures ménagères et des bacs jaunes pour le tri sélectif (multi matériaux).

Certaines communes ont déjà réalisé ces entourages et plateformes, qui permettent, en premier lieu de limiter les nuisances liées aux bacs (déplacement sur la chaussée, renversement) mais également d'améliorer l'attractivité du territoire en simplifiant l'accès et l'esthétique des points de regroupement.



TOUS LES PAPIERS SE RECYCLENT ET TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !



MAIS ATTENTION AUX ERREURS DE TRI...

Chaque mois une caractérisation a lieu sur un échantillon des déchets recyclables qui sont apportés au centre de tri. Cette caractérisation permet notamment de quantifier et d'analyser les erreurs de tri. Les principales étant :

Objets en plastique

Exemple une brosse à dent est un objet et non pas un emballage elle doit être déposée dans le bac des ordures ménagères



Déchets sanitaires

couches, masque, mouchoirs (même en papier) sont à déposer dans le bac des ordures ménagères... ils ne sont pas recyclables...



Objets imbriqués

les uns dans les autres



Bouteille en verre

celle-ci est bien un emballage mais ceux en verre doivent être déposés dans colonnes d'apports prévus à cet effet



HORAIRES D'OUVERTURES DE LA DÉCHETTERIE DE LANDOS

Fermeture les jeudis, dimanches et les jours fériés

JOUR	Période hiver (novembre à mars inclus)	Période été (juin - juillet - août - septembre)	Période intermédiaire (avril - mai - octobre)
LUNDI	14h-17h	14h-18h	14h-18h
MARDI		9h-12h	9h-12h
MERCREDI	14h-17h	14h-18h	14h-18h
JEUDI			
VENDREDI	14h-17h	9h-12h	14h-18h
SAMEDI	14h-17h	9h-12h	9h-12h

RAPPEL

Un règlement intérieur régit les règles d'utilisation de la déchetterie et les devoirs et obligations des usagers. Le règlement est consultable sur le site de la Communauté de Communes : www.cccp.fr et affiché dans l'enceinte de la déchetterie.

WANTED ! CRÉATION ET CRÉATEURS DE SITE DE COMPOSTAGE COLLECTIF ET PARTAGÉ !

Le compostage partagé conjugue bénéfices écologiques et convivialité. Il permet de tisser des liens avec ses voisins et de s'impliquer comme acteur de la vie de son quartier ou de sa résidence.

Devenez créateur... Vous souhaitez vous engager dans une activité de compostage mais il n'y a pas de site près de chez vous ? Habitant, bailleur, gestionnaire de logements ou représentant d'association, vous pouvez lancer et piloter la création d'un site de compostage partagé. La Communauté de Communes peut vous accompagner techniquement et logistiquement dans la création d'un site collectif.

Un maître composteur pourra vous guider et vous former afin de devenir référent de site (au minimum 3 référents par site) et vous accompagner tout au long du process...



Vous êtes intéressé(e) ? Pour en savoir plus vous pouvez contacter le service environnement par mail à environnement@cccpc.fr ou par téléphone au 04 71 57 88 00.

La Communauté de Communes MISE À L'HONNEUR PAR CITEO

Le 24 septembre prochain, la Communauté de Communes sera mise à l'honneur par CITEO, éco-organisme de la REP Emballages Ménagers et papiers graphiques qui accompagne financièrement et techniquement les collectivités locales et les acteurs privés pour mettre en place des actions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage des emballages ménagers et papiers.

Une visite des équipements sera organisée pour clôturer la mise en place des contenants réemployables dans le cadre du portage de repas, ainsi que l'ensemble des démarches engagées en faveur du tri et du recyclage. Depuis 2024, ces actions ont permis une augmentation de 54 % des emballages recyclés par rapport à 2023. CITEO souhaite ainsi saluer le dynamisme de notre «petit territoire», qui figure parmi les collectivités les plus performantes de la zone Est (Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes).



Redevance 2025 : facturation des ORDURES MÉNAGÈRES

Règlement et tarifs

Les administrés peuvent prendre connaissance des modalités d'assujettissement à la redevance des ordures ménagères ainsi que des conditions d'exonération en consultant le règlement en vigueur en 2025 et les tarifs sur le site de la Communauté de Communes : www.cccp.fr.

Modalités de paiement

Le paiement de la redevance peut s'effectuer :

- Par chèque, à l'ordre du Trésor Public et accompagné du talon de paiement présent sur l'avis de sommes à payer,
- Par virement bancaire sur le site Payfip : les coordonnées bancaires figurent au recto sur de l'avis de sommes à payer,
- En numéraire (limite de 300 €) ou CB, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (www.impots.gouv.fr/paiement-de-proximite) avec le datamatrix (code-barres) présent sur l'avis de sommes à payer.

Réclamations

Pour toute réclamation ou demande d'exonération, merci d'adresser un mail à contact@cccpc.fr ou par courrier à Communauté de Communes du Pays de Cayres Pradelles, 6 place de l'église, 43490 COSTAROS. Seules les demandes conformes au règlement seront traitées et transmises à la commission environnement. Cette commission se réunira en septembre afin d'étudier chaque demande recevable.

La vente de composteur individuel se poursuit !

Vous habitez sur le territoire de la Communauté de Communes et vous souhaitez réaliser votre propre compost, vous pouvez toujours bénéficier d'un composteur en plastique recyclé d'une capacité de 400 litres, à un tarif réduit de 25€.

Pour en bénéficier, vous pouvez contacter le service environnement par mail à environnement@cccpc.fr ou par téléphone au 04 71 57 88 00.

Communauté de Communes du Pays de Cayres-Pradelles
6, place de l'église • 43490 Costaros
Tél. 04 71 57 88 00 • Fax 04 71 57 88 01
contact@cccpc.fr • www.cccpc.fr

PAYS DE CAYRES
PRADELLES
COMMUNAUTE DE COMMUNES

Directeur de la publication : Paul Braud
Rédaction : Services et Président

Création graphique, mise en page et impression : Chloé Abeillon - www.ibiz.fr
Photos : © Communauté de Communes du Pays de Cayres-Pradelles, DR

Tirage : 4000 exemplaires - Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé sur papier certifié PEFC

